

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE**

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 9 et 10 à 18h41
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 12

Date de la convocation et d'affichage :
13/03/2024

**Séance du 13/03/2024 rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE Laëtitia, FONTAINE Valérie et BILOT Naïma (arrivée à 18h41), Messieurs LEGROUX, Christophe PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique, POTTIE Jean-Pascal, BARBAY Daniel et GUILBAUT Bernard

PROCURATIONS :

Mme DUPUIS Charlotte à M LEGROUX Christophe
M. ROBERT Philippe à M. PAYAGE Sébastien

ABSENTES : Mme MARECHAL Claire, Mme RAVERDY Françoise

Secrétaire de séance : Mme FONTAINE Valérie

Subvention aux associations

Madame le Maire donne la parole à Madame Lemoine – adjointe aux finances. Elle indique aux membres du conseil municipal, avoir reçu plusieurs demandes de subventions émanant des associations de la commune.

Madame Lemoine propose après étude du dossier complet :

- ASCEE pour un montant de 500 euros
- La Pétanque pour un montant de 300 euros
- Club Age d'or pour un montant de 100 euros
- Comité des fêtes pour un montant de 800 euros

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'accorder les subventions proposées par le conseil
- D'inscrire 1700 euros au budget 2024 à l'imputation 64748

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART